

# ATTESTATION DE PARUTION DEMATERIALISEE DES ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

L'attestation de parution dématérialisée est désormais disponible sur le téléservice 'Arere depuis le 31 août 2023.

L'attestation de parution dématérialisée est téléchargeable gratuitement dès la parution de votre annonce au Journal officiel de la Polynésie française, directement depuis espace utilisateur sur le site Lexpol.pf. Ce document permet d'accomplir la plupart de vos démarches auprès de la chambre de commerce (CCISM).

La commande d'un exemplaire papier certifié de votre annonce reste possible via 'Arere, avec retrait au bureau de la régie et au tarif habituel.

Exemplaire papier du JOPF certifié

Attestation de parution dématérialisée

171e Année - N° 80      REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE      7 Octobre 2022

**JOURNAL OFFICIEL**  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

IMPIMERIE OFFICIELLE - 43, rue des Palmiers - BP 117 - 98713 Papeete - Tél. : 40 56 65 66 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

Fait à Papeete, le 27 JUN 2023

**SOMMAIRE**

**PARTIE OFFICIELLE**

**ACTES DU POUVOIR CENTRAL**

**ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE**

Arrêté n° HC 475 CAB/CRIPC-CHM du 22 septembre 2022 portant attribution de la médaille d'honneur du travail, échelon Argent, au titre de la promotion du 14 juillet 2022.	21547
Arrêté n° HC 476 CAB/CRIPC-CHM du 22 septembre 2022 portant attribution de la médaille d'honneur du travail, échelon Vermeil, au titre de la promotion du 14 juillet 2022.	21650
Arrêté n° HC 477 CAB/CRIPC-CHM du 22 septembre 2022 portant attribution de la médaille d'honneur du travail, échelon Or, au titre de la promotion du 14 juillet 2022.	21651
Arrêté n° HC 478 CAB/CRIPC-CHM du 22 septembre 2022 portant attribution de la médaille d'honneur du travail, échelon Grand Or, au titre de la promotion du 14 juillet 2022.	21652

**ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**ARRÊTES DU CONSEIL DES MINISTRES**

Arrêté n° 1981 CM du 29 septembre 2022 portant refus d'agrément fiscal dans le cadre de la fusion entre les sociétés "Polypress imprimerie" (l'absorbé) et "l'imprimerie STP-Multipress" (l'absorbante), conformément à l'article L.P. 82 C de la loi du pays n° 2018-25 du 25 juillet 2018 modifiée.	21653
Arrêté n° 1982 CM du 29 septembre 2022 approuvant le projet d'avenant n° 1 à la convention n° 73-21 du 24 septembre 2021 entre l'Etat et la Polynésie française relative à la mobilisation d'une aide visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par les conséquences économiques du virus Covid-19.	21653
Arrêté n° 1983 CM du 29 septembre 2022 approuvant le projet d'avenant n° 7 à la convention n° 2-20 du 20 avril 2020 entre l'Etat et la Polynésie française relative à la mobilisation du fonds de solidarité nationale à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques du virus Covid-19.	21662
Arrêté n° 1994 CM du 29 septembre 2022 approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur du comité de tourisme de Moorea "Moorea Tourism Office" pour financer ses activités générales pour l'année 2022.	21662
Arrêté n° 1985 CM du 29 septembre 2022 approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'association "Opu Nu" pour financer ses activités générales pour l'année 2022.	21667

7 Octobre 2022      JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE      21907

**PARTIE NON OFFICIELLE**  
**Annonces judiciaires et légales**

**ANNONCES COMMERCIALES**

**ANNONCES LEGALES ENTREPRISES**

**CONSTITUTION DE SOCIETE**

**SOCIETES COMMERCIALES**

Annance n° 18899

**RESIDENCE MATAROA**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 septembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** RESIDENCE MATAROA

**Objet social :** La promotion immobilière ;

- L'étude et la réalisation de tous projets de construction ;

- La propriété, l'administration, la mise en valeur, l'exploitation par tous moyens de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ;

- L'édification de tous bâtiments à usage commercial, professionnel, d'habitation et autres ;

- L'importation de tous matériaux et matériels nécessaires à la réalisation desdites constructions, l'achat de tous biens meubles et objets mobiliers ;

- L'achat, la prise à bail, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que leur administration et exploitation ;

- L'emprunt auprès de tous établissements bancaires, de crédit et autres de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

- La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social ;

- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis et à tous objets similaires ou connexes et de toute nature et à favoriser la réalisation.

**Siège social :** PK 15,500 côté mer, quartier Aitapu, Punaauia.

**Capital :** 180 000 F CFP

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete.

**La gérance :**

Madame Jenny GALLOIS, née LO, demeurant PK 15.5 côté mer à Punaauia.

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

**SERVICE  
IMPRIMERIE  
OFFICIELLE**

**FARE NENE'IRA'A PARAU  
A TE HAU FENUA**



**ATTESTATION DE PARUTION  
AU JOURNAL OFFICIEL  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Le service de l'imprimerie officielle confirme la parution de l'annonce suivante au Journal officiel de la Polynésie française : Édition n° 80 du 07/10/2022      Annonce n° 18899      Page n° 21907

**RESIDENCE MATAROA**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 septembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** RESIDENCE MATAROA

**Objet social :** La promotion immobilière ;

- L'étude et la réalisation de tous projets de construction ;

- La propriété, l'administration, la mise en valeur, l'exploitation par tous moyens de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ;

- L'édification de tous bâtiments à usage commercial, professionnel, d'habitation et autres ;

- L'importation de tous matériaux et matériels nécessaires à la réalisation desdites constructions, l'achat de tous biens meubles et objets mobiliers ;

- La vente de tous immeubles en bloc ou par lots ;

- La commercialisation des immeubles réalisés pour son compte ou celui de tiers ;

- L'achat, la prise à bail, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que leur administration et exploitation ;

- L'emprunt auprès de tous établissements bancaires, de crédit et autres de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

- La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social ;

- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis et à tous objets similaires ou connexes et de toute nature et à favoriser la réalisation.

**Siège social :** PK 15,500 côté mer, quartier Aitapu, Punaauia.

**Capital :** 180 000 F CFP

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete

**Gérence :**

Madame Jenny GALLOIS, née LO, demeurant PK 15.5 côté mer à Punaauia.

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

**La gérance :**

Madame Jenny GALLOIS, née LO, demeurant PK 15.5 côté mer à Punaauia.

Année n° 172 CM du 28 août 2022 portant constitution de M. Nicolas Jourd en qualité de chef de service de l'imprimerie officielle de la Polynésie française

Année n° 40 CAB/CRIPC du 11 mai 2022 modifiée portant création de la mission de publication des annonces judiciaires et légales au Journal officiel de la Polynésie française dénommée "Jop"

**SERVICE DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE**  
43, rue des Palmiers - BP 117 - 98713 Papeete - Tél. : 40 56 65 66